

Puis 2016, l'année zéro du sac plastique.

Les députés ont adopté le 25 juin 2014 un amendement qui interdit dès le 1^{er} janvier 2016 la mise à disposition de sacs de caisse en plastique.

Marseille numéro un pour les bouchons.

Jusqu'à maintenant, Marseille était toujours le grand leader du placement Tom-tom des villes embouteillées de France. Selon le dernier classement, elle l'est toujours à quasi égalité avec Paris. Au classement européen sur 60 villes, la ville a chuté à la septième position, c'est un petit mieux. Cela ici car même en moyenne, un automobiliste perdrait 38 minutes dans les bouchons en heure de pointe pour un trajet qui ne lui prendrait qu'une heure en cas de trafic fluide. Automobiliste marseillais, si vous en avez marre d'être coincés, il vous faudra faire preuve d'organisation pour éviter de prendre votre voiture les mardis et jeudis matin qui restent les jours les plus embouteillées.

Mémorial la Marseillaise.

Le musée de l'hymne français n'est plus ouvert qu'aux groupes sur rendez-vous.

L'affichette placée à l'entrée est explicite : "A compter du 1^{er} mars 2014, le mémorial sera accessible uniquement aux groupes scolaires, centres sociaux et centres aérés sur réservation auprès du Musée d'Histoire et aux groupes adultes sur réservation auprès de l'Office du tourisme".

Le CIQ de Sainte-Anne a été bien inspiré en proposant il y a quelques mois de ce magnifique musée qui a été inauguré en mars 2011.

On ne peut que regretter ces nouvelles mesures et espérer que de nouvelles dispositions seront prises pour une réouverture complète

BON A SAVOIR

Tous les Marseillais connaissent et pratiquent les transports de la RTM. Mais sait-on qu'en plus des conditions accordées aux Anciens Combattants (Algérie, Tunisie, Maroc) à partir de 75 ans, la Régie propose un "**Espace Privilèges**" auquel on peut adhérer sans frais avec le Numéro de la carte TRANSPASS.

Après l'enregistrement, il est proposé des remises sur les différents partenaires, avec activités variées, dont la liste est indiquée sur le site.

Il suffit d'aller sur rtm.fr et cliquer sur "**Club Privilèges**"